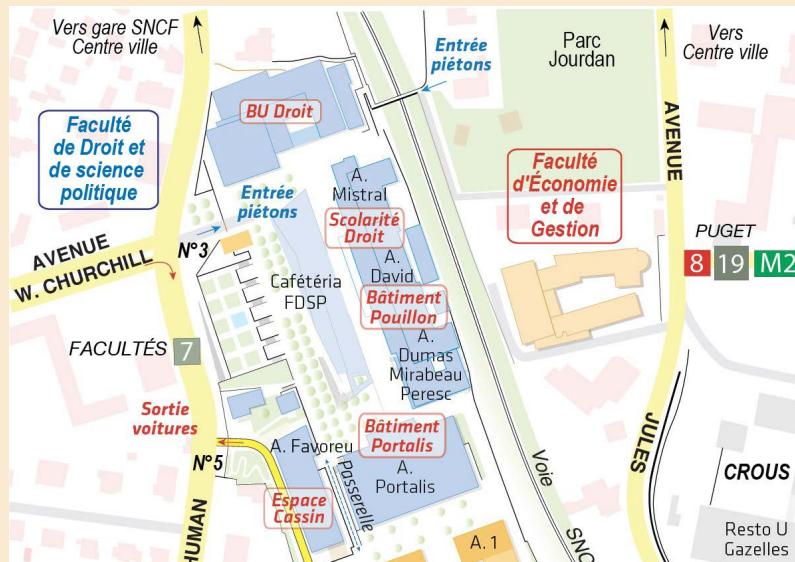


La manifestation a lieu à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille (3 avenue Robert Schuman). La salle 3.3 se situe au niveau 3 de l'espace René Cassin.

Les accès en bus depuis l'aéroport Marseille-Provence ou la gare d'Aix-TGV se font en empruntant la ligne de bus A2. La gare routière se situe à 10 minutes de marche de la Faculté. Depuis Marseille, l'accès depuis la gare Saint-Charles est possible en bus en empruntant le bus n°50 ou par TER, direction Aix-en-Provence Centre.



Troisième Après-midi du droit de la mer

Les zones maritime disputées Questions choisies



Faculté de droit et de science politique, Aix-en-Provence
Espace Cassin, salle 3.3
9 janvier 2026 à partir de 14h

14h : Mots de bienvenue

Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche CNRS, Directrice du CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

14h15 : Propos introductif. Les zones maritimes disputées : une perspective de géographe

Anne VANACORE, Professeure de chaire supérieure, Lycée Condorcet, Paris

14h45-16h Première table ronde

Identifier le droit applicable aux activités menées dans les zones maritimes disputées

animée par Pascale RICARD, chargée de recherche CNRS, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université et Mehdi BASSET, doctorant, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Les activités unilatérales des États dans les zones maritimes disputées : que dit le droit international ?

Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Les arrangements pratiques provisoires : peut-on tirer des enseignements d'une pratique dispersée et méconnue ?

Denys-Sacha ROBIN, Maître de conférences, Université Paris Nanterre

Débats

16h-16h15 Pause-café

16h15-17h30 Seconde table ronde

Etudes de cas

animée par Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université et Maxiane MONTEUX, doctorante contractuelle, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Les espaces maritimes disputés impliquant la France

Sandrine BARBIER, Sous-Directrice du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles, Direction des affaires juridiques, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Les espaces maritimes disputés en mer de Chine. Exemples choisis

Didier ORTOLLAND, ancien Sous-directeur du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles, Direction des affaires juridiques, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Débats

17h30 : Propos d'ouverture

Romain LE BOEUF, Professeur, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université